

EXPERTISE COMPTABLE

CONSEIL & STRATÉGIE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS DIVIPRO TRANSAC

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations entité

Raison sociale : **SAS DIVIPRO TRANSAC**

Adresse : **7 JEAN CHARCOT
44115 BASSE GOULAINÉ**

Activité : **AMENAGEMENT DE BIENS IMMOBILIERS**

Exercice N : **du 01/01/2018 au 31/12/2018 (12 mois)**

Exercice N-1 : **du 01/01/2017 au 31/12/2017 (12 mois)**

Date de fin de travaux : **25/03/2019**

Informations cabinet

Intervenants > Collaborateur : **MOREAU ANNE-SOPHIE**

> Revue de dossier : **ESNAULT MARC**

> Expert signataire : **PINSON GILDAS**

Bureau : **COCERTO NANTES**

ATTESTATION



Attestation

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS DIVIPRO TRANSAC

7 JEAN CHARCOT

44115 BASSE GOULAINÉ

pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du 10/04/2014, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan	164 014 €
- chiffre d'affaires	67 901 €
- résultat net comptable	21 583 €

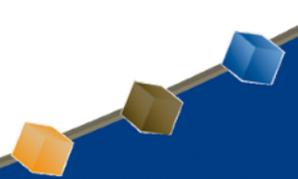
NANTES, le 25/03/2019

Société d'Expertise Comptable
COCERTO NANTES

L'Expert Comptable
PINSON GILDAS



BILAN



BILAN ACTIF

Libellé	Brut	Amortissements et provisions	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, recherche et dév.				
Concessions, brevets et droits similaires	900,00	900,00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outils ind.				
Autres immobilisations corporelles	1 532,50	1 270,85	261,65	640,40
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations (2)	4 999,00		4 999,00	4 999,00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés (2)				
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)				
TOTAL (I)	7 431,50	2 170,85	5 260,65	5 639,40
STOCKS				
Matières premières				
En cours production (biens & services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Av. et acomptes versés sur commandes	452,00		452,00	
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	78 835,00		78 835,00	107 600,00
Autres créances	59 065,54		59 065,54	2 133,24
Capital appelé non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	18 994,99		18 994,99	12 135,03
Charges constatées d'avance	1 406,01		1 406,01	
TOTAL (II)	158 753,54		158 753,54	121 868,27
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir (III)				
Primes de remb. des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL	166 185,04	2 170,85	164 014,19	127 507,67
(1) Dont droit de bail			à moins d'un an	à plus d'un an
(2) Immobilisations financières nettes à moins d'un an				4 999,00
Clause réserve propriété sur immobilisations				
Clause réserve propriété sur créances				
Clause réserve propriété sur stocks				



BILAN PASSIF

Libellé	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	60 662,38	61 994,56
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	21 582,79	-1 332,18
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	93 245,17	71 662,38
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	110,43	84,36
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 563,56	1 342,89
Dettes fiscales et sociales	32 205,06	28 098,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 889,97	26 319,26
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III) (1)	70 769,02	55 845,29
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)	164 014,19	127 507,67
RENOIS		
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
(3) Dont emprunts participatifs		



DÉTAIL DE L'ACTIF

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Ecart	% Variat.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS BREVETS LICEN	900,00	900,00		0,00
TOTAL	900,00	900,00		0,00
AMORT. PROV. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AMTS CONCES. BREVET LICEN	900,00	900,00		0,00
TOTAL	900,00	900,00		0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
MAT DE BUREAU ET MAT INFO	1 445,00	1 445,00		0,00
MOBILIER	87,50	87,50		0,00
TOTAL	1 532,50	1 532,50		0,00
AMORT. PROV. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AMTS MAT DE BUREAU & INFO	1 187,67	826,42	361,25	43,71
AMTS DU MOBILIER	83,18	65,68	17,50	26,64
TOTAL	1 270,85	892,10	378,75	42,46
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATION SAS DIVIPRO INVEST	4 999,00	4 999,00		0,00
TOTAL	4 999,00	4 999,00		0,00
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES EN COURS				
FRS ACOMPTES VERSES	452,00		452,00	NS
TOTAL	452,00		452,00	NS
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
COMPTE COLLECTIF CLIENTS	78 835,00	107 600,00	-28 765,00	-26,73
TOTAL	78 835,00	107 600,00	-28 765,00	-26,73

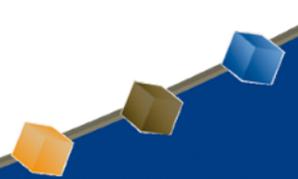
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Ecart	% Variat.
AUTRES CREANCES				
ETAT IMPOTS SOCIETES	294,00		294,00	NS
TVA DEDUCT.ACHATS] FRAIS	110,30	49,33	60,97	123,60
TVA / FACTURES NON PARVENUES	189,82	185,54	4,28	2,31
INDIVISION AIGREFEUILLE		1 898,37	-1 898,37	-100,00
INDIVISION LA GOUPILLERE	58 471,42		58 471,42	NS
TOTAL	59 065,54	2 133,24	56 932,30	NS
DISPONIBILITES				
TARNEAUD	18 994,99	12 135,03	6 859,96	56,53
TOTAL	18 994,99	12 135,03	6 859,96	56,53
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
CHARGES CONSTATEES D'AVAN	1 406,01		1 406,01	NS
TOTAL	1 406,01		1 406,01	NS



DÉTAIL DU PASSIF

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Ecart	% Variat.
CAPITAUX ET RESERVES				
CAPITAL	10 000,00	10 000,00		0,00
RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00		0,00
AUTRES RESERVES	60 662,38	61 994,56	-1 332,18	-2,15
TOTAL	71 662,38	72 994,56	-1 332,18	-1,83
EMPRUNTS-DETTES PRES ETAB. DE CREDIT				
INTERETS COURUS A PAYER	110,43	84,36	26,07	30,90
TOTAL	110,43	84,36	26,07	30,90
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
COMPTE COLLECTIF FOURNISSEURS	1 104,86	536,37	568,49	105,99
FR ACH.FACT.NON PARVENUES	458,70	806,52	-347,82	-43,13
TOTAL	1 563,56	1 342,89	220,67	16,43
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
URSSAF	10 076,00	5 076,00	5 000,00	98,50
MUTUELLE SMI	280,11	276,54	3,57	1,29
RETRAITES CADRES	2 472,30	1 376,25	1 096,05	79,64
PREVOYANCES CADRES	294,01	292,12	1,89	0,65
TVA A PAYER	4 540,00	2 522,00	2 018,00	80,02
TVA COLLECTEE	13 477,41	17 933,17	-4 455,76	-24,85
ETAT CHARGES A PAYER	1 065,23	622,70	442,53	71,07
TOTAL	32 205,06	28 098,78	4 106,28	14,61
AUTRES DETTES				
COMPTE COURANT M.PENEAU DAVID	27 311,45	11 160,02	16 151,43	144,73
C/C DIVIPRO INVEST	4 211,41	4 036,78	174,63	4,33
INT COURUS C/CT A VERSER	297,16	230,57	66,59	28,88
INDIVISION BI DEVE / DIVIPRO AIGREFEUILL		10 891,89	-10 891,89	-100,00
INDIVISION BOUGUENNAIS	5 069,95		5 069,95	NS
TOTAL	36 889,97	26 319,26	10 570,71	40,16

COMPTE DE RÉSULTAT



ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS

Libellé	Au 31/12/2018	%	Au 31/12/2017	%	Ecart
Ventes de marchandises	223,23		205,92		17,31
Ventes de produits finis					
Travaux, prestations de services	67 078,21		100 186,02		-33 107,81
CHIFFRE D'AFFAIRES NET HORS TAXES	67 301,44		100 391,94		-33 090,50
Variation de la production stockée					
Production immobilisée					
Produits des activités annexes	600,00				600,00
PRODUCTION HORS TAXES	67 901,44	100,00	100 391,94	100,00	-32 490,50
Achats de marchandises	1 034,74	1,52	257,38	0,26	777,36
Variation du stock de marchandises					
Achats de matières et fournitures					
Var. stock de matières et fournitures					
Frais accessoires sur les achats					
Achats utilisés ou revendus	1 034,74	1,52	257,38	0,26	777,36
MARGE BRUTE (ou marge commerciale)	66 866,70	98,48	100 134,56	99,74	-33 267,86
Autres approvisionnements	5 226,23	7,70	830,30	0,83	4 395,93
Achats de sous-traitance					
Redevances crédit-bail					
Locations, charges locatives	8 546,39	12,59	4 123,33	4,11	4 423,06
Autres services extérieurs	25 559,24	37,64	29 425,01	29,31	-3 865,77
Autres achats et charges externes	39 331,86	57,92	34 378,64	34,24	4 953,22
VALEUR AJOUTÉE	27 534,84	40,55	65 755,92	65,50	-38 221,08
Impôts et taxes	2 263,28	3,33	1 562,58	1,56	700,70
Frais de personnel - production					
Frais de personnel - hors production	79 224,42	116,68	64 434,89	64,18	14 789,53
Charges sociales de l'exploitant					
Sous total	81 487,70	120,01	65 997,47	65,74	15 490,23
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	-53 952,86	-79,46	-241,55	-0,24	-53 711,31
Subventions d'exploitation					
Transferts de charges d'exploitation	3 348,19	4,93			3 348,19
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-50 604,67	-74,53	-241,55	-0,24	-50 363,12
MARGE SUR COÛT DE PRODUCTION (Marge brute - achats de sous-traitance - frais de personnel production interne et externe à l'entreprise)	66 866,70	98,48	100 134,56	99,74	-33 267,86

ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS (suite)

Libellé	Au 31/12/2018	%	Au 31/12/2017	%	Ecart
REPORT DE L'EXCÉD. BRUT D'EXPLOIT.	-50 604,67	-74,53	-241,55	-0,24	-50 363,12
Dotations aux amortissements	378,75	0,56	378,75	0,38	
Dotations aux provisions					
Autres charges de gestion courante	344 496,85	507,35	1 616,93	1,61	342 879,92
Total dotations et autres charges	344 875,60	507,91	1 995,68	1,99	342 879,92
Reprises sur amortissements					
Reprises sur provisions					
Autres produits de gestion courante	397 525,93	585,45	533,33	0,53	396 992,60
Total reprises et autres produits	397 525,93	585,45	533,33	0,53	396 992,60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 045,66	3,01	-1 703,90	-1,70	3 749,56
Reprises sur provisions et transferts					
Produits nets / cessions de val. mob.					
Autres produits financiers	19 996,00	29,45	983,47	0,98	19 012,53
Total des produits financiers	19 996,00	29,45	983,47	0,98	19 012,53
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Charges nettes / cessions de val. mob.					
Autres charges financières	684,87	1,01	611,75	0,61	73,12
Total des charges financières	684,87	1,01	611,75	0,61	73,12
RÉSULTAT COURANT	21 356,79	31,45	-1 332,18	-1,33	22 688,97
Rep. / prov. et transfert exceptionnel					
Prix de vente des immob. cédées					
Autres produits exceptionnels					
Total des produits exceptionnels					
Dotations exceptionnelles aux amort.					
Dotations exceptionnelles aux prov.					
Valeurs résiduelles des immob.					
Autres charges exceptionnelles	68,00	0,10			68,00
Total des charges exceptionnelles	68,00	0,10			68,00
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS	21 288,79	31,35	-1 332,18	-1,33	22 620,97
Impôts sur les bénéfices	-294,00	-0,43			-294,00
Participation des salariés					
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	21 582,79	31,79	-1 332,18	-1,33	22 914,97
DONT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-68,00	-0,10			-68,00

DÉTAIL DES PRODUITS

	Au 31/12/2018	% N	Au 31/12/2017	% N-1	Ecart	% Variat.
VENTES OU TRAVAUX						
VENTES HONORAIRES	67 078,21	98,79	94 633,33	94,26	-27 555,12	-29,12
PRESTATIONS DIVERSES		0,00	5 552,69	5,53	-5 552,69	-100,00
VENTES DE MARCHANDISES	223,23	0,33	205,92	0,21	17,31	8,41
VENTES DE PROD DES ACT AN	600,00	0,88		0,00	600,00	NS
TOTAL	67 901,44	100,0	100 391,94	100,0	-32 490,50	-32,36
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION						
PRODUITS DIV. GEST. COUR.	25,93	0,04	533,33	0,53	-507,40	-95,14
TRANSFERT CHARG EXPLOITAT	3 348,19	4,93		0,00	3 348,19	NS
TOTAL	3 374,12	4,97	533,33	0,53	2 840,79	532,65
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE						
QUOTE PART DE RESULTATS TRANSFERES	397 500,00	585,41		0,00	397 500,00	NS
TOTAL	397 500,00	585,4		0,00	397 500,00	NS
PRODUITS FINANCIERS						
AUTRES PROD FINANCIERS	19 996,00	29,45	983,47	0,98	19 012,53	NS
TOTAL	19 996,00	29,45	983,47	0,98	19 012,53	NS

DÉTAIL DES ACHATS ET FRAIS

	Au 31/12/2018	% N	Au 31/12/2017	% N-1	Ecart	% Variat.
ACHATS						
ACHATS PROGRAMME AIGREFEUILLE	45,49	0,07		0,00	45,49	NS
ACHATS PROGRAMME PASSAY		0,00	85,15	0,08	-85,15	-100,00
ACHATS PROGRAMME GENESTON		0,00	21,80	0,02	-21,80	-100,00
ACHATS PROGRAMME LES SORINIERES		0,00	150,43	0,15	-150,43	-100,00
ACHATS PROGRAMME LE BIGNON	314,90	0,46		0,00	314,90	NS
ACHATS PROGRAMME GENESTON 2 (GRANGE à L'	543,18	0,80		0,00	543,18	NS
ACHATS PROGRAMME MONTAIGU	111,67	0,16		0,00	111,67	NS
ACHATS PROGRAMME BOUGUENAI (INDIV MP/DP	19,50	0,03		0,00	19,50	NS
TOTAL	1 034,74	1,52	257,38	0,26	777,36	302,03
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES						
CARBURANT MAT. TRANSPORT	2 575,94	3,79	114,10	0,11	2 461,84	NS
ACHATS FOUR ENT Ptit EQUI	2 099,32	3,09	291,23	0,29	1 808,09	620,85
ACHATS FOUR ADMINISTRATIF	550,97	0,81	424,97	0,42	126,00	29,65
LOCATIONS IMMOBILIERES	3 600,00	5,30	3 600,00	3,59		0,00
LOCATIONS MOBILIERES		0,00	163,33	0,16	-163,33	-100,00
LOCATION JEEP COMPASS	4 586,39	6,75		0,00	4 586,39	NS
CHARGES LOCATIVES COPROPR	360,00	0,53	360,00	0,36		0,00
MAINTENANCE		0,00	7,47	0,01	-7,47	-100,00
ASSURANCES MULTIRISQUES	2 171,02	3,20	3 618,94	3,60	-1 447,92	-40,01
ASS OBLI DOMMAGES CONSTRU	3 411,00	5,02	499,45	0,50	2 911,55	582,95
ASSURANCES MAT TRANSPORT	1 369,08	2,02		0,00	1 369,08	NS
COLLOQUE SEMINAIRE CONFER	493,00	0,73		0,00	493,00	NS
COMMISSION,COURTAGE VENTE	4 583,34	6,75	416,67	0,42	4 166,67	999,99
HONORAIRES	2 700,00	3,98	2 640,00	2,63	60,00	2,27
HONORAIRES JURIDIQUES	575,00	0,85	530,00	0,53	45,00	8,49
HONORAIRES SOCIAL	380,00	0,56	374,00	0,37	6,00	1,60
FRAIS ACTES] CONTENTIEUX	48,74	0,07	45,93	0,05	2,81	6,12
ANNONCES ET INSERTIONS	1 695,23	2,50		0,00	1 695,23	NS
CADEAUX NON TAXABLES	621,65	0,92	132,61	0,13	489,04	368,78
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 223,87	4,75	1 747,23	1,74	1 476,64	84,51
INDEMNITES KILOMETRIQUES		0,00	15 477,00	15,42	-15 477,00	-100,00
MISSIONS ET RECEPTIONS	2 396,45	3,53	1 933,14	1,93	463,31	23,97
FRAIS TELEPHONE ET TELEX	451,77	0,67	788,65	0,79	-336,88	-42,72
AFFRANCHISSEMENT	34,00	0,05	27,60	0,03	6,40	23,19
SERVICES BANCAIRES ET ASS	570,09	0,84	471,32	0,47	98,77	20,96
COTISATIONS SYND. & AUTRE	835,00	1,23	715,00	0,71	120,00	16,78
TOTAL	39 331,86	57,92	34 378,64	34,24	4 953,22	14,41

	Au 31/12/2018	% N	Au 31/12/2017	% N-1	Ecart	% Variat.
IMPOTS ET TAXES						
TAXE D'APPRENTISSAGE	385,00	0,57	316,00	0,31	69,00	21,84
FORMATION CONTINUE	311,28	0,46	255,58	0,25	55,70	21,79
CFE	1 001,00	1,47	991,00	0,99	10,00	1,01
TAXE VEHICULE DE SOCIETES	566,00	0,83		0,00	566,00	NS
TOTAL	2 263,28	3,33	1 562,58	1,56	700,70	44,84
FRAIS DE PERSONNEL						
REMUNERATION DIRECTION	56 597,54	83,35	46 470,35	46,29	10 127,19	21,79
SECURITE SOCIALE	15 855,00	23,35	13 544,52	13,49	2 310,48	17,06
PREVOYANCE EMPLOYE,OUVRIE	596,04	0,88	588,48	0,59	7,56	1,28
RETRAITE CADRES	4 838,80	7,13	3 431,47	3,42	1 407,33	41,01
MUTUELLE	437,04	0,64	400,07	0,40	36,97	9,24
AUTRES CHARGES PERSONNELS	900,00	1,33		0,00	900,00	NS
TOTAL	79 224,42	116,6	64 434,89	64,18	14 789,53	22,95
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
QUOTE PART DE RESULTATS CHARGES	344 098,53	506,76	1 616,88	1,61	342 481,65	NS
CHARGES DIV GESTION COURANTE	398,32	0,59	0,05	0,00	398,27	NS
TOTAL	344 496,85	507,3	1 616,93	1,61	342 879,92	NS
CHARGES FINANCIERES						
INTERETS C/COURANTS	297,16	0,44	267,35	0,27	29,81	11,15
INT BANC OPER FINANCEMENT	387,71	0,57	344,40	0,34	43,31	12,58
TOTAL	684,87	1,01	611,75	0,61	73,12	11,95
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
PENAL.& AMENDE FISPENALE	68,00	0,10		0,00	68,00	NS
TOTAL	68,00	0,10		0,00	68,00	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
DOT AMTS IMMO INC & CORP	378,75	0,56	378,75	0,38		0,00
TOTAL	378,75	0,56	378,75	0,38		0,00



	Au 31/12/2018	% N	Au 31/12/2017	% N-1	Ecart	% Variat.
IMPOTS SUR LES SOCIETES						
CREDITS IMPOTS	-294,00	-0,43		0,00	-294,00	NS
TOTAL	-294,00	-0,43		0,00	-294,00	NS



ANNEXE



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

En vertu des seuils fixés par le décret n°2005-1757 du 30 décembre 2005, et en l'absence d'immobilisations dites par composant, la société a opté pour l'application des modalités d'amortissements simplifiés. Dans ces conditions, les durées d'amortissements retenues sont les durées d'usage.

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie de 1 an.

2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- matériel de bureau et informatique et mobilier : linéaire sur 4 ans.



2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	900,00			900,00
Immobilisations corporelles	1 532,50			1 532,50
Immobilisations financières	4 999,00			4 999,00
TOTAL	7 431,50			7 431,50

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	900,00			900,00
Immobilisations corporelles	892,10	378,75		1 270,85
TOTAL	1 792,10	378,75		2 170,85



3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 139 306,55 € et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	78 835,00	78 835,00	
Autres	59 065,54	59 065,54	
Groupe			
Charges constatées d'avance	1 406,01	1 406,01	
TOTAL	139 306,55	139 306,55	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.4 - Comptes de régularisation

- Charges constatées d'avance **1 406,01**

TOTAL **1 406,01**

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 10 000 actions, d'une valeur de 1,00 €.



3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/12/2017 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		72 994,56
Résultat de l'exercice précédent (2017)	-1 332,18	
- autres réserves		-1 332,18
Montant des capitaux propres au 31/12/2018 avant résultat		71 662,38
- résultat de l'exercice		21 582,79
Montant des capitaux propres au 31/12/2018 après résultat		93 245,17

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 70 769,02 €. Elles ont toutes une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Intérêts courus à payer	110,43
- Fournisseurs factures non parvenues	458,70
- État charges à payer	1 065,23
- Intérêts courus divers	297,16

TOTAL **1 931,52**

3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	10 000,00	1,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	10 000,00	1,00



3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Transfert de charges

- Avantage en nature véhicule

3 348,19

TOTAL

3 348,19

3.3.2 - Détails des charges et produits exceptionnels

Libellé	Montant Charges	Montant Produits
- Amendes et pénalités	68,00	



ANALYSE DE GESTION

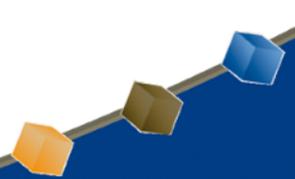


TABLEAU DE FINANCEMENT

RESSOURCES DE FINANCEMENT		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		21 582,79
- Ajouter les moins-values de cession		
- Déduire les plus-values de cession		
- Déduire les subventions d'investissement virées au résultat		
RÉSULTAT HORS PLUS OU MOINS-VALUE		21 582,79
- Dotations aux amortissements et provisions		378,75
- Reprises sur amortissements et provisions		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		21 961,54
- Dividendes ou prélèvements		
AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE		21 961,54
AUTRES RESSOURCES		
- Prix de vente des immobilisations		
- Subventions d'équipement		
- Apports faits à l'entreprise		
- Augmentation du capital		
- Banques et organismes financiers (1)		
- Autres prêteurs		
- Encaissements sur prêts et dépôts à plus d'un an		
TOTAL DES AUTRES RESSOURCES		
TOTAL DES RESSOURCES DE FINANCEMENT (A)		21 961,54
EMPLOIS FIXES		
- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles		
- Immobilisations financières		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices		
TOTAL DES EMPLOIS EN IMMOBILISATIONS		
- Prélèvements de capital		
- Remboursements d'emprunts et c. c. associés		
TOTAL DES EMPLOIS FIXES (B)		
VARIATION (A - B) (excédent ou insuffisance)		21 961,54
ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT (3)		
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
- Actif circulant et charges constatées d'avance	158 753,54	121 868,27
- Dettes à court terme et produits constatés d'avance	70 769,02	55 845,29
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	87 984,52	66 022,98
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		21 961,54

(1) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(2) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(3) Il n'est pas tenu compte des écarts de conversion

NB : Le fonds de roulement NPC comprend toutes les provisions y compris celles qui n'ont pas de caractère de réserves



UTILISATION DE LA VARIATION DU F.D.R.

Libellé	Variation	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Variation des actifs (stocks, réalisations) et charges constatées d'avance	30 025,31	139 758,55	109 733,24
Variat ^o des dettes à court terme et produits constatés	14 897,66	70 658,59	55 760,93
I - BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (si variation positive) DEGAGEMENT EN FONDS DE ROULEMENT (si variation négative)	15 127,65	69 099,96	53 972,31

Variation des disponibilités	6 859,96	18 994,99	12 135,03
Variation des concours bancaires courants	26,07	110,43	84,36
II - VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	6 833,89	18 884,56	12 050,67

III - UTILISATION DE LA VARIATION DU F.D.R. EMPLOI NET (si variation négative) RESSOURCE NETTE (si variation positive)	21 961,54	87 984,52	66 022,98
---	------------------	------------------	------------------

FONDS DE ROULEMENT LIQUIDITÉ			
Actif net circulant (provisions déduites)		158 753,54	121 868,27
Partie à moins d'un an des créances (de participations)			
TOTAL		158 753,54	121 868,27
Dettes à court terme		70 769,02	55 845,29
Partie à moins d'un an (des emprunts)			
TOTAL		70 769,02	55 845,29

FONDS DE ROULEMENT LIQUIDITÉ	87 984,52	66 022,98
-------------------------------------	------------------	------------------

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	21 961,54
--	------------------

NOTE :

Le fonds de roulement liquidité est différent de celui prévu par le N.P.C.

Les provisions pour dépréciation sont déduites du F.D.R.

La partie à moins d'un an des emprunts et créances est prise en compte.

Ce F.D.R. liquidité dans la plupart des cas est inférieur au F.D.R. et mesure la capacité de l'entreprise à faire face à son passif exigible.



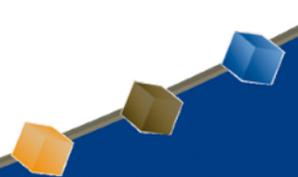
SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Ratios		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
MARGE BRUTE (%)	En % du CA ou Production HT	98,48	99,74
VALEUR AJOUTÉE (%)	En % du CA ou Production HT	40,55	65,50
EXCÉDENT BRUT (%)	En % du CA ou Production HT	-74,53	-0,24
RÉSULTAT COURANT (%)	En % du CA ou Production HT	31,45	-1,33
ROTATION STOCKS (j)	$\frac{\text{Stocks finis} \times \text{Nbre de jours de l'exercice}}{\text{Achats revendus hors taxe}}$		
CRÉDIT CLIENTS	$\frac{\text{Clients} + \text{Effets} \times \text{Nbre de j de l'exercice}}{\text{CA TTC de l'exercice}}$	352,18	325,11
CRÉDIT FOURNISSEURS (j)	$\frac{\text{Fournisseurs} + \text{Effets}}{\text{Achats TTC de l'exercice}}$	50,84	130,71
SOLVABILITÉ À COURT TERME	$\frac{\text{Valeurs réalisables et disponibles}}{\text{Dettes à court terme}}$	2,24	2,18
AUTONOMIE FINANCIÈRE	$\frac{\text{Capitaux propres} + \text{Résultats}}{\text{Capitaux permanents}}$	1,00	1,00
COEFFICIENT MULTIPLICATEUR	$\frac{\text{Chiffre d'affaires TTC}}{\text{Achats revendus hors taxe}}$	78,75	468,06

Indices de productivité		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
COMMERCE	CA HT / Surface en m2		
	Valeur Ajoutée / Surface en m2		
PRESTATAIRES ET INDUSTRIELS	CA HT / Effectif moyen	67 901,44	100 391,94
	Valeur Ajoutée / Effectif moyen	27 534,84	65 755,92
ENTREPRISES AGRICOLES	CA HT / Surface cultivée		
	Valeur Ajoutée / Surface cultivée		



RENSEIGNEMENTS DIVERS



DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	Ecart	% Variat.
BANQUES INTERETS COURUS				
INTERETS COURUS A PAYER	110,43	84,36	26,07	30,90
TOTAL	110,43	84,36	26,07	30,90
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES				
FR ACH.FACT.NON PARVENUES	458,70	806,52	-347,82	-43,13
TOTAL	458,70	806,52	-347,82	-43,13
ETAT				
ETAT CHARGES A PAYER	1 065,23	622,70	442,53	71,07
TOTAL	1 065,23	622,70	442,53	71,07
ASSOCIES INTERETS COURUS DIVERS				
INT COURUS C/CT A VERSER	297,16	230,57	66,59	28,88
TOTAL	297,16	230,57	66,59	28,88



BILAN FISCAL



Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				<input type="checkbox"/>	Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				<input type="checkbox"/>		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société :			Adresse du siège social :			
DIVIPRO TRANSAC						
SIRET	80143967000010					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :			
7 JEAN CHARCOT 44115 BASSE GOULAINÉ						
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SIRET						
B ACTIVITE						
Activités exercées : AMENAGEMENT DE BIENS IMMOBILIERS				Si vous avez changé d'activité, cocher la case		
<input type="checkbox"/>						
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28 %		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %					
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation du brevet au taux de 15 %			
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%			Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
dans le secteur productif, art. 244 quater W			<input type="checkbox"/>	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		
<input type="checkbox"/>						
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger un territoire ou une collectivité territoriale d'outre mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %						
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre						
<input type="checkbox"/>						
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre						
<input type="checkbox"/>						
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						
Oui		Si oui, indication du logiciel utilisé		Plume		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :			
COCERTO NANTES EXPERT COMPTABLE SA 1 Rue Edouard Nignon Tél : 0240682020			Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :			
N° d'Agrément du CGA :			Date : Lieu :			
Signature : Qualité et nom du signataire :						

Désignation de l'entreprise		SAS DIVIPRO TRANSAC			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise		7 JEAN CHARCOT 44115 BASSE GOULAINÉ							
SIREN		801439670							
Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12		Durée de l'exercice précédent * : 12							
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				31/12/2018		31/12/2017			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012			
		Autres *		014		016			
			900		016		900		
	Immobilisations corporelles *		028		1 533		030	1 271	
Immobilisations financières * (1)		040		4 999		042	4 999		
Total I (5)		044		7 432		048	2 171		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, appro., en cours de production *		050		052			
		Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		452		066	452	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		78 835		070	78 835
		Autres * (3)		072		59 066		074	59 066
	Valeurs mobilières de placement		080				082		
	Disponibilités		084		18 995		086	18 995	
	Charges constatées d'avance *		092		1 406		094	1 406	
Total II		096		158 754		098	158 754		
Total général (I + II)		110		166 185		112	2 171		
							164 014		
							127 508		
PASSIF						Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		10 000		10 000		
	Écarts de réévaluation		124						
	Réserve légale		126		1 000		1 000		
	Réserves réglementées *		130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131						
	Report à nouveau		134						
	Résultat de l'exercice		136		21 583		-1 332		
	Provisions réglementées		140						
Total I		142		93 245		71 662			
Provisions pour risques et charges		Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		110		84		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 564		1 343		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		31 523		54 418		
Produits constatés d'avance		174							
Total III		176		70 769		55 845			
Total général (I + II + III)		180		164 014		127 508			
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS DIVPRO TRANSAC		Néant :				
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Exercice N clos le	Exercice N-1			
						31/12/2018	31/12/2017			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	223	206		
	Production vendue	} Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		} 215	214				
			} Services *	217		218	67 678	100 186		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits						230	400 874	533	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	468 776	100 925	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	1 035	257	
	Variation de stock (marchandises) *						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			
	Autres charges externes * dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :						242	39 332	34 379	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle 243) (1 001) CFE et CVAE *						244	2 263	1 563	
	Rémunérations du personnel *						250	56 598	46 470	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	22 627	17 965	
	Dotations aux amortissements *						254	379	379	
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges } dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259 } } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }						262	344 497	1 617	
	Total des charges d'exploitation (II)						264	466 730	102 629	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	2 046	-1 704		
Produits et charges diverses	Produits financiers (III)						280	19 996	983	
	Produits exceptionnels (IV)						290			
	Charges financières (V)						294	685	612	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)				347				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)				348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)						306	-294			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	21 583	-1 332		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	21 583	314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	1 819		
	Provisions non déductibles *						322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	68		
	Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		24		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	1 000			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée (Part de loyers dispensés de réintégration)				249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies et 44. octiesA)	987				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexiesA)	989				
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	ZFA 44 quaterdecies		345		investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992			
	ont diver	Créance due au report en arrière du déficit						346	21 190	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1	352	3 280	354		
				Déficit col.2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....7.642..... dont imputés sur le résultat :						360	3 280		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	370		372			
				Déficit col.2						

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS DIVIPRO TRANSAC							Néant <input type="checkbox"/> *		
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	900	412		414		416	900		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 533	472		474		476	1 533		
Immobilisations financières		480	4 999	482		484		486	4 999		
TOTAL		490	7 432	492		494		496	7 432		
II	AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles				500	900	502		504		506	900
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
	Matériel de transport			550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles			560	892	562	379	564		566	1 271
TOTAL				570	1 792	572	379	574		576	2 171
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privée y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *		Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 16,5 % en application des articles 238 bis JA, 210E et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS DIVIPRO TRANSAC Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
TOTAL		680	682	684	686				

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements, amén. div.	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780		

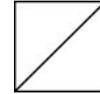
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	7 642	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés	983	3 280	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996		
Déficits reportables	984	4 363					
Déficits de l'exercice	860						
Total des déficits restant à reporter	870	4 363					

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374	13 580	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	4 934	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SAS DIVIPRO TRANSAC				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée de l'exercice en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
				TOTAL 1	
				106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
				TOTAL 2	
				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
				TOTAL 3	
				152	
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
				137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)			022	Effectifs au sens de la CVAE *	
				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	160
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					



N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2018

SIREN 801439670

Dénomination de l'entreprise SAS DIMPRO TRANSAC

Adresse (voie) 7 JEAN CHARCOT

Code postal 44115 Ville BASSE GOULAINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Prénom(s) PENEAU DAVID Nom marital
 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 10 000
 Naissance : Date 10/01/1970 N° Département 44 Commune NANTES Pays
 Adresse : N° 32 Voie route de la Filée
 Code Postal 44840 Commune LES SORNIERES Pays

Titre (2) Prénom(s) Nom marital
 % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

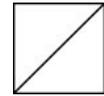
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2018

SIREN 801439670

Dénomination de l'entreprise SAS DMIPRO TRANSAC

Adresse (voie) 7 JEAN CHARCOT

Code postal 44115 Ville BASSE GOULAIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SARL Dénomination DMIPRO INVEST
N° SIREN (si société établie en France) 8 | 1 | 3 | 6 | 8 | 8 | 5 | 6 | 1 % de détention 49,99
Adresse : N° 7 Voie RUE JEAN CHARCOT
Code Postal 44115 Commune BASSE GOULAIN Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

**DÉCLARATIONS
DES LOYERS**N° DECLOYER
2019*Mise à jour permanente des loyers professionnels*

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :													2019				
Dénomination de l'entreprise				SAS DIVIPRO TRANSAC													
N° SIRET de l'établissement principal				8	0	1	4	3	9	6	7	0	0	0	0	1	0
Caractéristiques des locaux																	

Local : **Référence :** 4400904707576820B1201880 **Invariant :** 440090470757**Mise à jour permanente :****Mode d'occupation du local :** LOC **Montant du loyer du local :** 3 600,00**Date de fin d'occupation du local :****Propriétaire connu :**SCI CAP DEVELOPPEMENT
SIREN : 482777646**Nouveau propriétaire du local :****Forme juridique :****Désignation :****SIREN :****Désignation (suite) :****Adresse connue :**0007 RUE JEAN CHARCOT
A\01\00**Précision sur l'adresse du local :**



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice de l'année 2018 :

Dénomination de l'entreprise : DIVIPRO TRANSAC										Néant <input type="checkbox"/>	
SIREN de l'entreprise										PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)											
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										<input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)											
Dénomination et adresse											
SIREN											
I – RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)											
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES											
Réduction d'impôt pour la mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)											
CREANCES REPORTABLES											
Réduction d'impôt en faveur du mécénat											
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.											
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 % ²] + [ligne 2 x 9 % ²] + [[ligne 3 x 6 % ²] + [ligne 4 x 9 % ²]] x 10/90 + ligne 5)											
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM											
dont montant préfinancé.											
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										1	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM										2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail										3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail										4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										5	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE											
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise										69	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés											
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage											

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2018 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 quindecies du CGI)	
II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n° 2069-RCI-SD.

NOUVEAUTÉS

- Le crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale prévu à l'article 244 quater H du CGI est supprimé à compter du 1er janvier 2018 (article 94 de la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018).
- Le crédit d'impôt en faveur des entreprises ayant conclu un accord d'intéressement prévu à l'article 244 quater T du CGI ne s'applique plus pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.
- Le taux du CICE passe de 7 % à 6 % pour les rémunérations versées en 2018 (article 244 quater C du CGI). Le taux reste à 9 % pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

RAPPELS

Depuis le 1er janvier 2018, le formulaire n° 2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'État :

- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 quater C du CGI);
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 quater B du CGI);
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 quater W du CGI)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CRÉDIT D'IMPÔT POUR DEPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS
(Article 244 quater M du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2018 ¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

I - DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

A – CAS GÉNÉRAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		1
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile ²	1	7
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	2	9,88
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	69
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	69

B – CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile ²	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	8	
Montant du crédit d'impôt [ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)] x ligne 8	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dérogé		12

¹ Préciser l'année civile concernée.

² Les heures de formation correspondant aux dépenses mentionnées au V de l'article 44 quaterdecies du CGI ne sont pas prises en compte.

³ Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.



75 - Paris
Tél. : 01.44.15.91.14

44 - Nantes
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - La Roche sur Yon
Tél. : 02.51.37.44.17

33 - Bordeaux
Tél. : 05.56.52.04.04

44 - Nantes Ouest
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - Montaigu
Tél. : 02.51.94.06.59

35 - Rennes
Tél. : 02.99.83.87.88

44 - Clisson
Tél. : 02.40.68.20.20

85 - Luçon
Tél. : 02.51.56.12.44

44 - Saint-Nazaire
Tél. : 02.72.00.44.44

44 - Châteaubriant
Tél. : 02.40.68.20.20